

LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS OÙ UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

ABEO SE RENFORCE ET OBTIENT UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DU CAPITAL DE VOGO AVEC 90,84% DÉTENUS À L'ISSUE DE L'OFFRE RÉOUVERTE

- | **Détention¹ par ABEO à l'issue de l'Offre réouverte : 90,84% du capital et 90,59% au moins des droits de vote théoriques de VOGO²**
- | **Règlement-livraison de l'Offre réouverte : le 30 décembre 2025**

Rioz et Montpellier, le 22 décembre 2025

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a publié ce jour les résultats définitifs de l'offre publique mixte initiée par ABEO sur les titres de VOGO non encore détenus par ABEO (l'« **Offre** »), dont la période de réouverture s'est clôturée le 17 décembre 2025. 275 266 actions VOGO ont été apportées à l'Offre réouverte, représentant 4,49% du capital et 3,87% au moins des droits de vote de VOGO.

Par conséquent, à l'issue du règlement-livraison de l'Offre réouverte, prévu le 30 décembre 2025, ABEO detiendra¹ 5 574 287 actions VOGO, représentant 90,84% du capital et 90,59% au moins des droits de vote théoriques de la société (hors auto-détention de VOGO).

Olivier ESTEVES, Président-Directeur général d'ABEO, déclare : « *La réussite de cette opération traduit l'adhésion des actionnaires de VOGO à un projet créateur de valeur. Le rapprochement avec VOGO renforce le positionnement d'ABEO dans les solutions technologiques dédiées au sport et à l'entertainment et s'inscrit pleinement dans notre stratégie de développement. Nous abordons désormais une nouvelle phase, aux côtés des équipes de VOGO, portée par une ambition commune d'innovation au service du sport.* »

Christophe CARNIEL, Président-Directeur général de VOGO, ajoute : « *La finalisation de cette opération marque une étape importante pour VOGO. Elle confirme l'adhésion de nos actionnaires à un rapprochement fondé sur la complémentarité de nos expertises. En rejoignant ABEO, VOGO s'inscrit dans un ensemble disposant d'une envergure internationale et de moyens renforcés pour accélérer l'adoption de nos solutions technologiques au service du sport.* »

Le CIC, désigné par ABEO en tant qu'intermédiaire habilité, procédera à la cession sur le marché des actions ABEO formant rompus pour le compte des actionnaires de VOGO. La cession de l'ensemble des actions ABEO formant rompus interviendra au plus tard 10 jours de négociation

¹ Y compris par assimilation des actions détenues par la société Jalénia, contrôlée par M. Olivier ESTEVES ; et hors auto-détention de VOGO.

² Sur la base d'un nombre d'actions VOGO égal à 6 136 066 et d'un nombre de droits de vote théoriques de 7 116 596 au 22 décembre 2025.

après le règlement-livraison de l'Offre réouverte. Le montant en numéraire correspondant sera versé aux actionnaires de VOGO dans les meilleurs délais suivant cette date.

Il est rappelé que l'Offre ne sera pas suivie d'un retrait obligatoire. A l'issue de l'Offre, les actions VOGO resteront donc cotées sur Euronext Growth.

L'avis de résultat de l'Offre réouverte publié par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible sur son site internet (www.amf-france.org).

La note d'information ayant reçu le visa n°25-405 de l'AMF le 23 octobre 2025, et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'ABEO sont disponibles sur le site Internet ABEO (www.abeo-bourse.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

La note en réponse de VOGO, ayant reçu le visa n°25-406 de l'AMF le 23 octobre 2025, qui inclut, entre autres, le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé favorable du Conseil d'administration de VOGO, ainsi que le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de VOGO, sont disponibles sur le site Internet VOGO (www.opa.vogo-group.com) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos d'ABEO

ABEO est un acteur majeur sur le marché du sport et des loisirs. Au 31 mars 2025, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 248,7 M€ dont 75% sont réalisés hors de France, et compte 1 443 collaborateurs.

Créateur, fabricant et distributeur d'équipements de sport et de loisirs, ABEO accompagne ses clients professionnels : salles et clubs de sport spécialisés, centres de loisirs, secteur éducatif, collectivités locales, professionnels du bâtiment... dans la mise en œuvre de leurs projets. ABEO dispose d'une offre globale unique avec une présence sur de nombreux segments : agrès et tapis de gymnastique, équipements de sports collectifs, éducation physique, murs d'escalade, loisirs, aménagement de vestiaires. Le Groupe détient un portefeuille de marques fortes, partenaires des fédérations sportives et présentes sur les grands événements sportifs dont les Jeux Olympiques. ABEO (code ISIN FR0013185857, ABEO) est coté sur Euronext Paris – Compartiment C depuis octobre 2016.

Pour plus d'informations : www.abeo-bourse.com

À propos de VOGO

VOGO est un acteur international de premier plan dans l'univers du sport pour ses solutions audio et vidéo. Le groupe sert 25 disciplines sportives dans plus de 40 pays. Il développe 3 marques : la gamme VOGOSPORT pour ses outils vidéo d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching) bénéficiant depuis 2023 de la certification FIFA, la gamme VOKKERO (leader mondial de la communication audio dans le sport), et sa solution VOGOSCOPE permettant le déploiement et la diffusion de flux vidéo additionnels. VOGO est également présent dans le secteur de l'industrie où ses solutions audio permettent d'assurer une communication fluide, vectrice de performance et de sécurité. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets.

VOGO est implanté en France (Montpellier, Grenoble et Paris) et dispose de 2 filiales en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. VOGO assure également une présence indirecte dans les autres pays par l'intermédiaire de son réseau composé d'une trentaine de distributeurs.

VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'informations : www.vogo-group.com

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contacts ABEO :

ACTUS finance & communication

Relations investisseurs – Corinne Puissant – investor@beo.fr – Tel : 01 53 67 36 77

Relations presse – Serena Boni – presse@beo.fr – Tel : 04 72 18 04 92

Contacts VOGO :

Barbara Desmaret - b.desmarest@vogo-group.com - Tel : +33(4) 67 50 03 98

Contacts SEITOSEI.ACTIFIN :

Relation investisseurs – Foucauld Charavay – foucauld.charavay@seitosei-actifin.com – Tel : +33(6) 37 83 33 19

Relations presse – Jennifer Jullia – jennifer.jullia@seitosei-actifin.com – Tel : +33(1) 56 88 11 10

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation pour la vente d'actions VOGO, dans un quelconque pays, y compris en France. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. ABEO et VOGO déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions par une quelconque personne.